

L'ARGOT FRANÇAIS : TENDANCES ET RECONFIGURATIONS SÉMIOLINGUISTIQUES /

FRENCH SLANG : SEMIOLINGUISTIC TENDANCES AND RECONFIGURATIONS

[Ion GUȚU](#)

Maître des conférences, docteur ès lettres

(Université d'Etat de Moldova)

ioangu5@gmail.com, <https://orcid.org/0000-0003-3302-4829>

Abstract

The present article tries to attack the problem of slang from several perspectives – semiotic, linguistic, textual, in order to reveal the current dimensions of this rather complex and fertile semiotic subsystem of the contemporary French language, starting with the history of its emergence, its evolution and the secret springs of its cryptology and ending with its current trends. Does slang remain as esoteric a subsystem as it was originally conceived, or are there mutations taking place that would reduce the original differences? These current concerns deserve to be discussed in the hope of bringing more clarity or opening other horizons (why not other issues?) of research in this area.

Keywords: *perspective, slang, semiotics, subsystem, area*

Rezumat

Prezentul articol încearcă să atace problematica argoului din mai multe perspective – semiotică, lingvistică, textuală, pentru a dezvălui dimensiunile actuale ale acestui sistem semiotic destul de complex și fertil al limbii franceze contemporane, începând cu istoria apariției sale, evoluția și resorturile secrete ale criptologiei sale și terminând cu tendințele sale actuale. Cercetarea are drept punct de pornire încercarea de a răspunde la întrebarea, dacă argoul rămâne un sistem la fel de esoteric, precum a fost conceput în varianta sa inițială sau el suferă mutații care ar reduce din diferențele inițiale? Aceste preocupări actuale merită să fie supuse discuțiilor în speranța de a aduce mai multă claritate sau de a deschide alte orizonturi (de ce nu alte probleme?) de cercetare în acest domeniu.

Cuvinte-cheie: *perspectivă, slang, semiotică, sistem, areal*

Argumentaire

Si l'on se rapporte à la disposition « en soleil » du lexique d'une langue, il faudra dire qu'un tel système sémiotique présuppose une coexistence « paisible » et un fonctionnement harmonieux de plusieurs sous-systèmes internes, tels que les langages littéraire, poétique, familier, administratif, terminologique, etc., tous situés autour du « noyau » formé par le langage usuel qui assure la communication entre tous les locuteurs de cette langue.

Une place à part dans cette « cohabitation » des langages revient à l'argot qui, grâce à une collaboration féconde et durable avec le système essentiel de

la langue, peut aboutir à influencer ce système, en l'enrichissant et en le renouvelant en permanence, ou bien se laisser influencé par ce système, même si, de par sa mission originare, il voudrait maintenir le statut d'un langage indéchiffrable ou cryptique. Autrement dit, le langage argotique veut s'imposer comme un sous-système sémiotique, codifié et spécifique, destiné à une communication fermée au sein d'un groupe social restreint et qui se distingue par des particularités et des fonctions à la fois sociolinguistiques et linguistiques, lorsqu'on se réfère à des processus et des mécanismes propres de formation en rapport avec d'autres sous-systèmes sémiotiques de la langue.

Concomitamment, la commensuration entre l'argot et les autres sous-systèmes communicatifs permet de dévoiler des *tendances dialectiques* dans l'évolution du système de la langue per ensemble qui vont de la simplification à la complexité, de l'esthétisation à la vulgarisation et vice-versa.

Tout aussi important s'avère le problème de la *motivation* de la signification des unités argotiques et de la diversité des *catégories référentielles motivantes*¹ (fonction, couleur, dimension, goût, forme, contenu, etc.) qui interviennent dans le processus de formation des significations des structures langagières argotiques et que nous éluciderons à la base de l'argot français, un des sous-systèmes sémiotiques très productifs et fonctionnels à l'étape actuelle.

Tout cela soulève des questions dont les réponses n'arrivent pas à épuiser toute la palette problématique du sujet en cause : Qui sont les argotiers d'hier et d'aujourd'hui ? À quand remonte la pratique de l'argot ? Langage secret, langage du peuple ou verlan, qu'est-ce que l'argot ? Comment a-t-il évolué ? Quelles sources se trouvent à la base de son enrichissement ? Quels procédés contribuent à la formation des argotismes ? Quel est son statut actuel ?

1. Registres ou niveaux de langue : le cas de l'argot

Toucher au problème de l'argot c'est toucher aussi à la notion de *registre* ou *niveau de langue* qui peut varier selon divers auteurs et selon des situations de communication. D'après A. Pilorz, la langue présente une différenciation *horizontale* ou spatiale qui inclurait des dialectes, patois, parlars régionaux, et une différenciation *verticale* qui serait composée des niveaux de langue ou dialectes verticaux, d'ordre socio-culturel et avec des desseins expressifs ou affectifs du sujet parlant selon la situation où il se trouvera (Pilorz, 1968, pp. 355-364). Ces différences existent à l'intérieur de toute langue

¹Le problème des catégories référentielles motivantes a été traité par nous lors de l'étude du *symbole* et du mécanisme de la formation de sa sémantique dans le cadre de plusieurs travaux, surtout *La symbolologie* (2014) qui ouvre un nouveau domaine de recherche scientifique interdisciplinaire. L'analogie épistémologique nous a permis d'effectuer le transfert méthodologique de recherche vers le cas de la motivation pour la formation des unités lexicales argotiques.

de culture, qui tend à établir un code ou norme pour imposer le bon usage (Coseriu, 1969, pp. 11-113].

En français, comme dans toute langue vivante, il y a plusieurs niveaux de langue. Le « Dictionnaire de linguistique » de J. Dubois en distingue trois : une *langue soutenue* qui tend à ressembler au parler cultivé, dans la couche qui jouit du prestige intellectuel, une *langue courante* qui tend à suivre les usages du parler populaire et des *parlers* (Dubois, 1982, p. 377).

J. P. Vinay et J. Darbelnet réalisent la division des niveaux de langue selon une *volonté esthétique et fonctionnelle*. Cela permet de distinguer, selon la tonalité esthétique, les types de langue suivants : poétique, littéraire, écrit, familier, populaire, argotique (Vinay et Dalbernet, 1960).

Dire qu'un mot appartient à un registre ou à un autre paraît difficile, car entre les différents types de langue la frontière s'avère instable et indéfinissable.

2. L'argot : aspects étymologiques et terminologiques

Examiné sous un aspect étymologique, l'argot se présente, avant tout, comme un langage éminemment social, c'est-à-dire un code créé intentionnellement par un certain groupe social afin de réaliser une communication ésotérique ou fermée. Toute une série de linguistes tels que P. Guiraud, P. Merle, J. P. Colin, L. J. Caradec, Ch. Bally, P. Charaudeau, L.-J. Calvet ont essayé de pénétrer dans l'essence de l'argot, de dévoiler l'origine ou l'étymologie du terme et, évidemment, d'analyser ses spécificités fonctionnelles contemporaines. En tant que terme, l'argot apparaît vers le XVII^e siècle pour signifier, selon certains auteurs, *finesse, ruse*, provenant en français du mot *argutie*. Selon d'autres variantes, son étymon serait *hargoter*, ce qui veut dire *se quereller, se disputer* (Calvet, 1999). Néanmoins, le terme prédécesseur semble être *jargon*, suivi ensuite par *argot*, après quoi les deux termes ont connu, pour un certain temps, une période de coexistence synonymique.

À l'heure actuelle, l'argot serait un terme à signification plus générale par rapport au jargon, si l'on juge d'après le paradigme des variantes lexicosémantiques proposées par le « Dictionnaire de la langue française Le Robert » où l'argot a pour sens premier « langue familière et originale inventée par un milieu fermé, dont de nombreux mots passent dans la langue commune » (*Le Robert...*, 2002, p. 67). Le jargon configurerait une structure sémantique plus particulière, car plus restreinte, comme il en suit : « langage déformé, peu compréhensible ; langage particulier à un groupe et caractérisé, pour les autres, par sa complication ; litt. *argot* » (Merle, 1996, p. 731).

La dernière signification qui inclut la spécification d'acception littéraire démontre le fait que le jargon comporte présentement une connotation plutôt péjorative ou dépréciative.

Le mot *argot* ne signifiait pas, à l'origine, une langue ou un langage, mais la corporation des escrocs et des mendiants qui ont formé le Royaume d'Argot à Paris et ce n'est que plus tard que le terme a été appliqué à leur langage secret. Au XIII^e siècle, l'argot représentait déjà la langue des voleurs,

des mendiants et des prisonniers, or, les bas-fonds ont toujours eu leur propre langage. Une société développée si bien sur le plan économique, politique que sociolinguistique permet, voire contribue à la constitution de plusieurs couches socioprofessionnelles (élèves, étudiants, commerçants, fonctionnaires, etc.) ou d'âge (adolescents, jeunes) et qui, « infectés » par certaines des raisons sociolinguistiques des fondateurs de l'argot, veulent créer une sorte de « discrimination positive » au niveau du langage aussi pour ne pas être compris ou « déconspirés » par les représentants des autres catégories socioprofessionnelles ou d'âge. Selon P. Merle, l'argot serait plus qu'un langage ou un vocabulaire, plutôt une forme de gestualité, un exotisme des bas-fonds, un folklore de rue, un pittoresque des banlieues, un romantisme plus ou moins populaire ce qui lui a assuré son succès jusqu'à présent (Merle, 1996, p. 5).

3. L'argot : dimension diachronique et formation du sous-système

Abordé sous un prisme diachronique, l'argot comme langue secrète au sens large a existé partout, que ce soit les ecclésiastiques de l'Égypte antique qui avaient leur jargon secret ou qu'il s'agisse des plébéiens de Rome, libres et déchaînés, pratiquant un idiome qui contribuerait plus tard à la formation du latin populaire. Après le XIII^e siècle, ce sous-système de la langue française a enrichi en permanence son lexique avec de nouveaux vocables qui ont été extraits de divers documents authentiques (textes des prisonniers, procès-verbaux des prisons, témoignages des voleurs, etc.), inconnus de la langue française commune, même si le pic de son évolution sera atteint au début du XIX^e siècle, des mots argotiques naissant de manière continue encore aujourd'hui. Nous pouvons proposer des exemples provenant des sources françaises (Calvet, 1999) qui ont décrit l'histoire de ce phénomène et la formation de son sous-système à travers des siècles :

- au XIV^e siècle : *barbane*, *beaumont*, *beauvoir*, *borsueil*, *boucherie*, *gourdaïne*, *oubliette*, tous ayant pour hypéronyme la prison, mais avec des nuances sémantiques particulières, les auteurs essayant de trouver l'étymologie ou la motivation probable des significations de ces créations linguistiques, par exemple, pour *barbane* l'origine mène vers le mot provençal *barban* - « animal noir ; moine rugueux, dur » ; pour *borsueil* la liaison est avec le mot *berceau* du vieux français. Seul le vocable *oubliette* a traversé les siècles pour pénétrer et se maintenir dans l'usage courant de la langue française ;
- au XV^e siècle : *baladeurs*, *bazisseurs*, *beffleurs*, *blancz coulons*, *bretons*, *crocheteurs*, *desbochilleurs*, *desrocheurs*, *dessarqueurs*, *envoyeurs*, *esteveurs*, *fourbes*, *gascatres*, *pipeurs*, *planteurs*, *vendengeurs*, celles-ci étant des dénominations des métiers dans le langage des voleurs et qui comportent un degré de motivation sémantique très bien esquissée selon le sème ou la catégorie référentielle de la *fonction* : *desrocheur* - « qui attrape

- tout et laisse l'endroit propre comme une pierre », *vendengeur* - « qui coupe les sacs », en référence à la coupe des raisins de la vigne, etc.
- au XVII^e siècle : *affe* - « vie », *astic* - « épée », *babillard* - « livre », *babillarde* - « lettre », *brenicle* - « rien », *brouée* - « fouet », *cachemitte* - « cacher », *camarde* - « mort », *célibataire* - « fermer », *craquelin* - « menteur », *crier au vinaigre* - « appeler quelqu'un », *crocs* - « dents », *dardant* - « amour », *daron* - « maître », « père », *daronne* - « maîtresse », « mère », etc. Comme on peut le remarquer pour ces exemples aussi, la motivation sémantique qui se trouve à la base du mécanisme de la création de la majorité de ces formations lexicales est centrée sur la même catégorie référentielle de la *fonction*, par exemple, *babillarde* - « lettre qui dit beaucoup et n'importe quoi sur ses pages ou qui est trop *bavarde* », valable aussi pour *babillard* - « livre ».
 - au XVIII^e siècle : *combe* - « chapeau », *douilllets* - « cheveux », *gré* - « cheval », *limace* - « chemise », *oncle* - « surveillant de prison » (signification également motivée par la catégorie de la *fonction*, selon le titre du poste : « être toujours là comme un oncle »), *pipet* - « château », *quart-d'œil* - « commissaire », *roulotte* - « charrette », *tiche* - « route », *tournante* - « clé ».
 - au XIX^e siècle : *amadouage* - « mariage », *amadouer* - « épouser », *apic* - « ail », *apôtre* - « doigt », *aquiger* - « prendre », *arbalète* - « croix » (ce dernier vocable étant motivé par le sème de la *forme*, c'est-à-dire de la croix), *archissuppôt* - « docteur », etc. En plus, à partir du XIX^e siècle, l'argot fait largement son entrée dans la poésie comme « La chanson des gueux » de J. Richepin, « Les Soliloques du pauvre » de J. Rictus ou bien « Les Petits joyeux » de A. Bruant. Pour la prose, c'est F. Vidocq avec ses « Mémoires » (1821-1829) et son ouvrage « Les Voleurs, physiologie de leurs mœurs et de leur langage » (1837) qui fait connaître l'argot des délinquants ou bas-langage au grand public, source d'inspiration pour d'autres romanciers aussi (H. de Balzac, V. Hugo, E. Sue). Mais le chef-d'œuvre de cette littérature populiste pour le cas de la prose est « L'Assommoir » d'E. Zola (1876) où il fait parler ses personnages comme ils le font dans la vie avec de nombreux mots ou expressions de l'argot et de la langue populaire, faits décrits par l'auteur même dans la préface du roman.
 - au XX^e - XXI^e siècles, ont parlé de l'étape de l'élaboration déjà des dictionnaires qui enregistrent de diverses formes lexico-sémantiques de l'argot avec des explications sur leur étymologie, leur évolution sémantique, procédés de formation, sources d'enrichissement, etc. Lors de cette période, des textes littéraires avec des éléments fréquents d'argot peuvent être lus chez A. Boudard, E. Bourdet, F. Dard, P. Devaux, J. Boissière, J. Genet, R. Queneau, A. Simonin. Tous ils expriment la couleur sociolinguistique de chaque époque en particulier, comme dans le roman de L.F. Céline qui inclut des argotismes aux nuances vulgaires évidentes : « Il l'avait vue le petit Robert en plein moment de ses *arcagnats*... Elle s'en mettait du rouge partout et tellement que c'était sanglant, ça éclaboussait tous les *chiots*, toute sa *motte* en *dégoulina*it. Je ne

me serais jamais attendu à un foiron si extraordinaire... » (L. Céline, *Mort à crédit*, p. 53).

L'avancement de l'argot dans les divers domaines de l'activité socio-humaine a estompé, à partir du XIX^e siècle, la différence entre le langage populaire et l'argot des classes marginales. À l'époque moderne, selon P. Guiraud, la disparition des bandes organisées entraîne le décroisement de divers jargons qui s'interpénètrent pour former une sorte de langue commune des bas-fonds. Ce qu'on appelle aujourd'hui l'argot, par opposition aux argots spéciaux, est une forme dégradée du langage populaire des grandes villes et qu'on appelait autrefois le « bas-langage » (Guiraud, 1956, p. 365). La publication de plusieurs dictionnaires, la multiplication des romans faisant appel à l'argot, voire les films dont les dialogues recèlent de l'argot, ainsi que les facteurs historiques et sociaux ont achevé de transformer l'argot et de le détourner de son acception originelle.

4. L'argot : dimensions fonctionnelles et tendances évolutives

Examiné sous sa dimension fonctionnelle, l'argot comme sous-système sémiotique de la langue française a été conçu pour remplir au moins deux fonctions secondaires qui s'opposent aux fonctions principales de la langue commune, mais qui, le long des derniers siècles, ont perdu leur valeur originelle :

a) la fonction *cryptique* (du grec *kryptos* - caché), c'est-à-dire de communication secrète ou ésotérique, qui ne permettait pas l'accès aux autres couches de la société, à la différence du langage commun, de nature exotérique et accessible à tous. À savoir, c'est justement cette fonction qui a « infecté » les représentants des autres couches sociales contemporaines (sportifs, soldats, etc.) et les a stimulés à créer des langages argotiques professionnels, même si leurs intentions paraissent beaucoup plus nobles que celles des voleurs et des prisonniers se trouvant à l'origine de ce terme ;

b) la fonction *identitaire* qui, pareille à la langue nationale comme marque de représentativité de la nation respective sur le plan interglottique, sera comme une sorte d'emblème ou d'indice de l'appartenance d'une communauté sociolinguistique (chauffeurs, ouvriers, étudiants, etc.) à une couche sociale restreinte, donc au niveau intraglottique.

À partir des fonctions analysées, on peut également évaluer la dimension évolutive du langage argotique qui va dès :

- l'intention originelle des fondateurs du langage de certains métiers, occupations, états « non officiels » (voleurs, prostituées, prisonniers) jusqu'à celle des emplois officiels ou formalisés (vendeur, policier, militaire, etc.), l'exemple des mercenaires de la *Légion étrangère française* y étant éloquent ;
- sa fonction cryptique ou ésotérique originelle jusqu'à celle à caractère exotérique et accessible aussi aux autres, grâce à sa promotion (nationale et/ou internationale) comme langage des textes filmiques, publicitaires, artistiques, tel le cas du film à épisodes « Taxi 1 », « Taxi 2 », etc. ;
- sa forme d'expression exclusivement orale, comme besoin de secrétisation totale, jusqu'à celle écrite, présente dans de différentes sources

mentionnées ci-dessus et qui diminuent son statut originel, un des exemples étant le roman « Mort à crédit » de Céline ;

- ses variantes originelles vulgaires, rencontrées chez les voleurs et les prisonniers jusqu'à celles esthétiques actuelles des langages de travail des métiers officialisés, tel le cas des politiciens ;
- l'esthétisation du langage poétique jusqu'à la vulgarisation réalisée par l'argot et vice-versa, quand on assiste à la vulgarisation du langage poétique à travers l'exemple de la poésie postmoderniste jusqu'à l'esthétisation du langage argotique contemporain, présente dans la formation des unités argotiques du type *apôtre* - « doigt », *neige* - « cocaïne », *oncle* - « surveillant de prison », *vendangeur* - « voleur », etc.

5. Sources d'enrichissement et procédés de formation des unités argotiques

Du point de vue des sources d'enrichissement ou d'inspiration, le sous-système sémiotique de l'argot exploite de différentes sources et procédés de création des unités lexicales qui ont prouvé sa fertilité et sa viabilité. Nous faisons référence, dans ce cas, à :

- l'insertion des régionalismes : *bazir* - « tuer », *taquinade* - « jeu de dés » ;
- l'actualisation des archaïsmes : *baccon* - « porcelet » (nom viable au XII^e siècle) ;
- la resémantisation des ethnonymes : *breton* (m) - « brigand », *gascatre* - « apprenti brigand » ;
- la resémantisation des toponymes : *lingre* - « couteau » (d'après le nom de la commune de Lingres où l'on fabriquait des couteaux) ;
- l'insertion des emprunts venant des autres langues, qui permettent de parler d'une motivation sémantique interlinguistique : *fenin* - « monnaie » (du germanique *Pfenig*), *niente* - « rien » (de la langue italienne), *chique* - « église » (du gitan *chiké* - « maison »), etc.

Abordées d'un point de vue lexicologique, les unités argotiques se forment à partir de plusieurs procédés lexicaux qui ont émergé de la fonction cryptique originelle afin de camoufler leurs significations et de complexifier les possibilités de leur compréhensibilité. En tant que procédés productifs, on pourrait citer :

- la troncation : *af* - « affaires », *come* - « commerce » ;
- la resuffixation : *aidance* - « secours », *patraque* - « patrouille » ;
- la déformation sémantique : *galtouse* - « gamelle », *valdingue* - « valise » ;
- la métaphorisation : *avocat* - « parleur », *envoyeur* - « assassin », *fourbe* - « voleur » ; *juge* - « curieux » ;
- l'homonymisation : *aller à Cachan* - « se cacher », etc.

Le linguiste français P. Guiraud distingue deux moyens fondamentaux de formation des unités argotiques qui peuvent être acceptés sans équivoque : la *substitution de sens* (resémantisation, métaphorisation, etc.) et la *substitution de forme* (Guiraud, 1956). Le dernier est très productif et se manifeste par la *troncation*, la *suffixation* et l'*argotisation à clé*, c'est-à-dire la transformation du mot selon des règles fixes, comme dans le cas des procédés *largonji* (< jargon), *louchebem* (< boucher) ou *verlan* (< envers) : *femme* - *meuf*.

6. Dimension sémantique de l'argot

Sous son aspect sémantique, l'argot peut être recherché par le prisme du phénomène de la *motivation* qui permet une facilitation de sa compréhension sémantique et une révélation des catégories de référentialité qui se trouvent à la base de l'encodage argotique et qui simplifieraient le décryptage des significations secrètes, sans diminuer l'importance du contexte comme source de désambiguïsation propre à chaque communauté sociolinguistique. Pour plus de persuasion, nous proposons, d'une manière schématique et représentative, quelques exemples de formation lexicale argotique française dont la motivation sémantique transparente est basée sur plusieurs et différentes catégories référentielles dominantes qui assurent l'argotisation :

Catégorie référentielle motivante	Argotisme	Signification
forme	<i>arbalète</i>	« croix »
	<i>balle, rond</i>	« franc » (monnaie)
couleur	<i>noir</i>	« opium »
	<i>blanche</i>	« héroïne »
substance	<i>lourde</i>	« porte »
couleur + substance	<i>neige</i>	« cocaïne »
durée	<i>longue</i>	« année »

Conclusion

Cette étude nous permet d'affirmer que l'argot est un sous-système sémiotique de la langue française qui bénéficie de tout l'arsenal des procédés intra/interlinguistiques actuels lui permettant de s'enrichir, ce qui met en valeur sa viabilité, sa fonctionnalité et sa fertilité lexicale. Toutefois, l'édition des dictionnaires de l'argot, la multiplication des romans faisant appel à l'argot, la présence des films qui recèlent le langage argotique, ainsi que les facteurs historiques et sociaux ont transformé l'argot en le détournant de son acception originelle.

Références

- Pilorz A. (1968). Niveau de langue et analyse de style. In : *Actas del Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románicas* (pp. 355-364). Madrid, C.S.I.C.
- Coseriu E. (1969). Sistema, norma y habla. In : *Teoría del lenguaje y lingüística general* (pp. 11-113). Gredos.
- Dubois J. (1982). *Dictionnaire de linguistique*, Larousse.
- Vinay, J., Dalbernet J. (1960). *Stylistique comparée du français et de l'anglais. Méthode de traduction*, Didier.
- Calvet L.-J. (1999). *L'argot*, PUF.
- Merle P. (1996). *L'argot*, Hachette.
- Guiraud P. (1956). *L'argot*, PUF.

Dictionnaires

- Rey Al. (2002). *Le Robert. Dictionnaire de la langue française*, VUEF.

Textes

- Céline L. (1952). *Mort à crédit*, Gallimard.